

PORT DE BADGE OBLIGATOIRE
AUX BUREAUX DES DOUANES A
PARTIR DU
1ER JANVIER 2016

OTR
UNION TOGOLAISE DES TRAVAILLEURS
FEDERER POUR BATHIN
www.otr.tg



Insécurité à Lomé
Le tandem
MASSINA-
KOUDOWOVO
face à l'épreuve... P 2



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0233 du vendredi 27 novembre 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

Mango



Des manifestants violents tuent un commissaire de police P 2

12ème foire internationale de Lomé et 4ème foire régionale de l'UEMOA



Les énergies renouvelables au centre des préoccupations P 6



Gestion de postes de péage et de pesage à l'essieu
Le Togo séduit par le modèle sud-africain, une mission d'étude à Johannesburg P 3 & 5

Interview avec Sylvain Atouté OUTCHANTCHA DG de la SAFER

«... ce qui nous a frappé en Afrique du sud et qui est certainement la clé de leur réussite, c'est la discipline, l'engagement de chacun à jouer pleinement sa partition...» P 7



Insécurité à Lomé

Le tandem MASSINA-KOUDOWOVO face à l'épreuve...

Braquages, vols à mains armées, tueries, c'est la panique partout même chez ceux qui sèment la terreur victimes parfois de la furie de ceux qui choisissent de se faire justice. C'est plus qu'une certitude l'insécurité à Lomé et ses environs devient une habitude. Depuis quelques jours les forces de sécurité se retroussent les manches et tentent de prendre le taureau par les cornes. Fouille systématique des usagers de la route interpellation pour vérification d'identité c'est la rafle dans plusieurs quartiers de Lomé, de quoi dissuader les malfrats et voleurs devenus maîtres des lieux depuis quelques temps.

L'ALERTE DU CHEF DE L'ETAT

La météo présageait d'une situation sécuritaire délétère dictée par les foyers de tension qui n'ont cessé de se multiplier sur le continent et un peu partout dans le monde. En tout cas, les premières autorités du pays ont vu venir le mal puisque déjà le 26 avril 2014 dans son adresse à la nation, le chef de l'Etat lançait : « Ces défis sécuritaires qui se sont malheureusement amplifiés ces dernières années, appellent une vigilance de tous les instants, à



nos frontières comme à l'intérieur du territoire national. Parallèlement, nous devons faire l'effort de sortir des sentiers battus pour préserver la stabilité » au Président Faure Gnassingbé d'ajouter dans cette même allocution que : « Compte tenu de tous ces enjeux, j'ai donné mandat aux services concernés afin qu'ils engagent une réflexion profonde sur les pistes que nous devons emprunter pour refonder notre système de défense et de sécurité sur de nouvelles bases ». Gouverner étant prévoir, ce discours sera traduit dans les actes un an plus tard avec la

refondation du dispositif national de défense et de sécurité. On procède alors L'organisation territoriale en deux régions militaires, de gendarmerie et de police nationale assurant désormais une cohérence profonde de l'ensemble de nos forces de défense et de sécurité.

La nouvelle refondation permet un maillage qualifié d'efficace de notre territoire national pour répondre à toute intention malveillante.

L'insécurité zéro n'existe nulle part, elle est parfois aussi

l'apanage des grandes villes comme celle de la capitale Lomé qui chaque jour que Dieu fait s'étend à perte de vue et à une vitesse vertigineuse. L'actualité ces derniers jours nous renseigne que le dispositif sécuritaire quel qu'il soit comporte parfois des failles qu'exploitent opportunément souvent les malfrats et autres partisans de moindre effort pour assouvir leur ambition vile. Ces différentes raisons sont loin de constituer une excuse pour les forces de sécurité dont on attend beaucoup ces derniers temps. L'insécurité devient

grandissante dans nos milieux chaque jour que Dieu fait. La police de proximité et autres initiatives tendant à décourager les malfrats sont loin d'apporter des réponses aux besoins de l'heure. Ce ne sont pas les stratégies qui manquent. Le ministre de la sécurité dont on connaît les compétences en matière de sécurité doit avoir plusieurs tours dans son sac quitte à la gendarmerie et la police de le prouver dans les actes. Le tandem MASSINA-KOUDOWOVO est face à l'épreuve...■

P. Fabrice



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIBLÉ

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Mango

Des manifestants violents tuent un commissaire de police

C'est le comble à Mango localité située à 550 km de la ville de Lomé une nouvelle manifestation des populations vire au drame. Un commissaire de police aux mains nues venu discuter avec les manifestants reçoit un projectile puis passé à tabac par des manifestants qui réclamaient la libération des détenus après les manifestations des 5 et 6 novembre dernier. De sources concordantes, il s'agit du patron de la police dans la région des savanes le commissaire MOUZOU Kossi Agnon. Le gouvernement avait d'ailleurs pris la décision de suspendre ce projet de réhabilitation des aires protégées à l'origine de la discorde.

Curieusement certains partis politiques en perte de vitesse et des associations en mal de sensation ont trouvé l'occasion de se mettre en évidence en surfant sur le malheur des pauvres populations qui n'ont pas fini de pleurer leurs morts. L'Alliance Nationale pour le Changement ANC de Jean Pierre FABRE a battu pavé le week-end dernier. Il en est de même pour plusieurs associations et des prétendus ressortissants de l'Oti continue de faire du bruit dans une affaire ou



les uns et les autres ont reconnu leur part de responsabilité dans ce qui est arrivé. Pour rappel, tout était parti d'un projet de réhabilitation des aires protégées dans la région des savanes. Le projet financé par le système des nations unies concernait trois localités à savoir Kéran, Kpandjal et Oti. Si dans les deux premières localités citées les choses se déroulent comme une lettre à la poste, il n'en est pas de même pour la

préfecture de l'Oti. le début du bornage des aires protégées a buté sur la réticence des populations de la zone qui dénonçaient l'initiative pour des raisons connues de tous et dont nous allons faire économie dans cet article. Les événements avaient tourné aux drames avec à la clé, mort d'hommes. Des voix s'étaient élevées pour condamner d'abord la mauvaise approche avérée du ministère de l'environnement dans l'exécution du projet et les bavures constatées au niveau des forces de l'ordre dans la gestion des échauffourées.

A priori tout était presque réglé et il apparaît aujourd'hui superfétatoire que des manif soient encore organisées pour une affaire ou tout a été longuement expliqué.

Il serait illusoire de croire que toutes ces associations et partis politiques qui gesticulent le font dans l'intérêt des pauvres populations, erreur. Derrière tous ces scénarii se cachent des agendas dont seuls les initiateurs maîtrisent le contenu. C'est tout simplement cynique.■

Dick Mensah

Gestion de postes de péage et de pesage à l'essieu Le Togo séduit par le modèle sud-africain, une mission d'étude à Johannesburg

Une forte délégation composée de divers acteurs intervenant dans la gestion des routes à séjourné du 17 au 21 novembre dernier en Afrique du sud. Il s'agissait d'une mission d'étude initiée par le ministère des infrastructures et du transport dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de contrôle des surcharges et de préservation du patrimoine routier.

Arrivé à Johannesburg le 18 novembre, la délégation conduite par le conseiller auprès du Président de la République chargé des infrastructures et le directeur de la SAFER, a visité plusieurs sites dans le domaine de gestion des péages et des systèmes de pesage à l'essieu.

VISITE DE LA SANRAL

La délégation togolaise dans une première étape, a visité le

marchés de construction et apporte également son expertise à d'autres pays de la sous-région membre de la SADEC. La SANRAL qui vise à être un des leaders mondial dans la construction et gestion des routes, se présente comme le numéro 1 en Afrique australe. L'impact environnemental est un souci de l'agence qui roule sur des fonds provenant du trésor public et un autofinancement grâce aux péages.

Entre 1998 et 2015, le réseau routier bitumé en Afrique du sud est passé de 7200 km à 21451 et la SANRAL ambitionne d'atteindre 35000 km de routes bitumées à l'horizon 2020. La SANRAL c'est environ 15% de route péage pour 320 mille véhicules par jour. Sur parc d'environ 11 millions de véhicules 10% sont des gros

véhicules. En vue d'une réponse adéquate à la dégradation des infrastructures routières aux multiples conséquences, un système de contrôle impressionnant est mis en place. Il s'agit de près de 70 centres pour des opérations de contrôle. Ceux-ci fonctionnent grâce à des équipements haut de gamme. En 2014 dans la région nord par exemple, sur près de 1 850 000 véhicules pesés, 374 205 étaient surchargés soit environ 20%. Il faut dire qu'une stratégie de transport pour la protection routière fixe la charge maximale à l'essieu à 9 tonnes avec un seuil de tolérance sur la PTAC appliqué à 2% et 5% sur le poids des essieux.

UN SYSTEME RAPIDE DE GESTION DES ACCIDENTS

En 2011, 11 mille cas d'accidents ayant occasionné 14 mille décès ont été enregistrés dans la région nord de l'Afrique du sud. La SANRAL dispose d'un centre de contrôle du trafic routier équipé en matériel informatique. Grâce à un système de vidéosurveillance, des données sur le trafic routier sont centralisées et gérées par une des équipes bien en place. Ce système permet une fluidité de la circulation grâce à la célérité avec laquelle les accidents de la circulation à l'origine parfois des bouchons sont gérés. La capacité de réactivité en cas d'accidents ou d'obstruction de la voie est évalué à 13 minutes avec comme impact le rétablissement de la fluidité de la circulation.

Le centre, dispose d'une base de données sur l'ensemble du parc

système de paiement au niveau des péages automatiques.

DES PEAGES ET DES SYSTEMES DE PESAGES ULTRA MODERNES

La délégation togolaise en terre sud-africaine a effectué des descentes sur le terrain avec à la

sud c'est beaucoup d'années d'expérience en matière de développement dans l'incapacité de plaquer tout ici et maintenant le Togo très séduit par le modèle sud-africain en matière de construction de routes et de gestion du trafic routier peu dans un élan



département Nord de l'Agence Nationale Sud-Africaine des Routes (SANRAL). Accueil puis échange de civilité entre la délégation togolaise et l'hôte du jour, on en saura d'avantage sur la SANRAL qui s'occupe de la planification, la conception, la construction, l'opérationnalisation, la gestion, le contrôle et la maintenance du réseau routier national sud-africain. Elle est créée en 1988 et est sous tutelle du Ministère des Transports même si elle conserve une certaine autonomie dans son fonctionnement. L'agence est subdivisée en plusieurs départements ou région dont celle de la région nord basée à Johannesburg. Elle donne des

porteurs.

UN SYSTEME DE CONTROLE EFFICACE CONTRE LA SURCHARGE



L'Afrique du sud enregistre environ 600 millions de round de perte chaque année pour des

automobile lui permettant de collecter toutes les informations sur chaque engin et la gestion du

clé des visites des postes de péage et de pesage. Que ce soit à Diamond Hill et à Donkerhoek, la délégation a touché du doigt respectivement la particularité

progressif assoir un modèle lui permettant de mieux protéger et mieux gérer son réseau routier. « Nous avons établis des contacts que nous allons entretenir pour



des postes de péage équipés de dispositifs de pré-pesage, de vidéo-surveillance et de contrôle de gabarit. Les acteurs togolais ont été également impressionnés par des postes pesages équipés d'un pèse-essieu fixe avec un mode de pesage par essieu statique et automatique.

La mission d'échanges d'expérience s'est achevée sur une note de satisfaction lisible sur tous les visages. L'Afrique du

faire en sorte que lorsque nous mobiliserons les moyens nous pourrions les faire appel au plan de la technologie pour nous aider à implanter des pèse-essieux fixes » nous a confié le DG de la SAFER qui se dit impressionné par la rigueur et la discipline l'engagement de chacun à jouer pleinement sa partition. L'engagement de chacun à respecter la loi de la république dans le secteur des transport routier.

(Suite à la page 5)

PréCOP21 de la jeunesse francophone 14 recommandations présentées à l'issu du forum

L'association des Jeunes Volontaires au Service du Monde Environnemental (AJVSME) a organisé le jeudi 19 novembre dernier un forum de la préCOP21 de la jeunesse francophone à Blue zone de Caceveli. Placé sous le thème « La jeunesse francophone face au changement climatique », ce forum s'inscrit dans la droite ligne des actions et activités de mobilisation, de sensibilisation, d'éducation des jeunes sur les bonnes pratiques de lutte contre le changement climatique. Aussi doit-il être assorti d'engagements et de résolutions dans une plateforme de propositions de lutte par les jeunes francophones qui sera adressée aux responsables environnementaux qui se réuniront à la COP21.

« Ce forum est un cadre de démonstration de notre capacité à faire de nos différences et divergences des moteurs de développement au service de nos communautés. Nous devons donc, à travers notre participation approprier les



thématiques axés sur le changement climatique afin que la COP21 soit le modèle d'une jeunesse engagée aux côtés des partenaires pour l'instauration de changements positifs au sein de nos communautés » a déclaré M. Bayita Kokou, directeur exécutif de l'ONG AJVSME. A l'issu du forum, l'Association des Jeunes Volontaires au Service du Monde Environnemental (AJVSME) a présenté les résultats. La jeunesse Francophone a donc

retenu 14 recommandations à savoir : L'appui des activités agrosylvopastoral durable en faveur des jeunes ; renforcer, actualiser la politique des essences adaptées ; mettre en œuvre les mécanismes de suivi-évaluation de la politique de reboisement ; inscrire dans les programmes scolaires la protection de l'environnement ; mettre en place un fond de la jeunesse africaine pour l'entrepreneuriat vert ; affecter une partie des taxes relatives à

la pollution aux associations de jeunes pour la protection de l'environnement... La préCOP21 est une initiative de l'AJVSME et soutenue par le PNUD. De son côté le directeur exécutif de l'association Elom BAYITA, a témoigné de sa gratitude pour tout le soutien accordé au forum. Il a également adressé ses remerciements aux Ministères du Développement à la base de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ainsi qu'au ministère de

l'environnement et des ressources forestières pour avoir mis le nécessaire à leur disposition pour que ce forum se réalise avec grand succès. Outre la jeunesse francophone présente à cette conférence, on pouvait noter la présence du représentant du système des Nations-Unies Nicolas Kazadi. Il a salué cette initiative qui résulte d'un éveil de conscience chez la jeunesse africaine.....« que les jeunes se réunissent pour prendre position par rapport à ces décisions, on ne peut pas espérer de mieux » a-t-il ajouté. Il faut rappeler que pour ce forum de la PréCOP21 et de la COP21 le PNUD a financé la jeunesse africaine à hauteur de 40 millions de francs. Il faut rappeler qu'au cours de ce forum trois thématiques (3) ont été abordées notamment celle relative au processus de la COP21 ; enjeux pour les jeunes.■

Démocrate et Charles.

Campagne chirurgicale foraine gratuite Les ONG AIMES Afrique et Aktion PIT dans la région centrale

L'ONG AIMES Afrique est, depuis le 15 novembre dernier, en campagne foraine gratuite dans la région centrale en partenariat avec des médecins allemands de l'ONG Aktion PIT, une organisation allemande œuvrant dans le social. Baptisée « Motivation », cette campagne constitue la dernière d'une série de cinq organisée par l'ONG à travers les régions économiques du Togo cette année. Elle consiste à amener l'hôpital vers les populations indigentes malades, ne pouvant pas se traiter par manque de moyen.

Pour le Docteur Kodom Michel, président de l'ONG AIMES Afrique, il s'agit pour l'équipe, une fois de plus d'aller soulager ces populations, de les aider car elles ont également droit aux soins de santé malgré les conditions de précarité et l'absence d'infrastructures et d'instruments médicaux dont elles souffrent.

« Il est vraiment capital que les agents de santé aient un regard tourné vers le social. Dans les contrées de notre pays, il y a des personnes qui ont par exemple des hernies jusqu'au genou et qui sont condamnés à vivre ainsi parce qu'il n'y a pas de matériel adéquat pour les soulager. AIMES Afrique prend sur lui



d'aller soulager ces personnes, de manière bénévole et avec le peu de moyen dont elle dispose. Nous invitons donc tout le monde, que ce soit les agents de santé ou des partenaires et bonnes volontés à aider à donner le sourire à nos parents, amis, frères, sœurs et enfants de ces contrées qui ne demandent qu'à vivre le sourire aux lèvres » a-t-il déclaré.

La mission qui bénéficie d'une subvention du ministère allemand de la coopération, de l'ONG Aktion PIT ainsi

que de la contribution de l'ONG AIMES Afrique d'une valeur totale de plus de cinquante millions de francs (50.000.000 F) est aussi une occasion de donner et de recevoir entre les agents de santé du Togo et de l'Allemagne.

« La première fois que j'ai vu le Dr Kodom, c'était dans son ONG alors que j'étais malade. Après m'avoir soigné, il m'a expliqué son projet que j'ai trouvé intéressant. Je leur ai alors accompagné durant la campagne dans les Savanes et

j'avoue que mes attentes étaient dépassées. Ce qui a poussé mon organisation, Aktion PIT à apporter un appui au ministère de la coopération allemande pour une subvention et cette conjointe initiative avec l'ONG Aktion PIT qui sera sans doute riche en partage et en expérience. » a ajouté Margret Kopp, présidente de l'ONG Aktion PIT.

Cette campagne aura à sillonner jusqu'au 30 novembre prochain les cinq préfectures de la région notamment les préfectures de Blitta, Sotouboua, Tchaoudjo, Bafilo et Tchamba. Au total 7500 à 10000 consultations et attendues (soit plus de 500 patients par jour) et 750 à 1000 opérations chirurgicales prévues (soit plus de 50 patients par jour). Des séances de formations des agents locaux sur la prise en charge des plaies opératoires afin d'assurer le suivi des personnes opérées auront également lieu, de même que des sensibilisations des populations sur le planning familial. Les patients auront droit à des soins en chirurgie, ophtalmologie, gynécologie, dermatologie, stomatologie et en médecine générale.■

Démocrate D

14e Forum de la CEDEAO sur la nutrition Des solutions pour éradiquer les menaces de la prévalence chez les enfants



C'est Lomé qui a accueilli le 14^e forum de la CEDEAO sur la nutrition la semaine passée. Axé sur le thème « les objectifs du Millénaire pour le Développement liés à la nutrition: Bilan, opportunités et perspectives », ce forum a pour mission, de faire disparaître le fardeau de la malnutrition d'ici 2020 au sein de la CEDEAO. En effet selon la CEDEAO l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus touchées par la malnutrition. La prévalence du surpoids des enfants de moins de cinq ans est passée 2,2% en 1990 à 6,4% en 2010 et devrait atteindre 10,6% en 2020 si rien n'est fait. Compte tenu de l'impact négatif de la malnutrition sur le développement humain et sociologique, les pays Africains ont initié plusieurs interventions à inverser la tendance d'où ce forum. Outre les délégations des pays membres qui ont pris part à ce forum de trois jours (16,17 et 18), d'autres organisations comme l'UNICEF l'Union

Africaine et surtout l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ont aussi marqué de leur présence. Dans son discours d'ouverture, le ministre en charge de la santé du Togo Moustapha Midjiawa a déclaré que son pays est conscient du fait que l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus touchées par la malnutrition. Pour le ministre malgré les efforts consentis, des défis restent à relever. Ce forum intervient également par le fait que l'année 2015 constitue la date butoir pour l'atteinte des OMD. « Il est donc important dévaluer les efforts des pays en matière de réduction de la faim et la malnutrition afin de discuter des perspectives en particulier la prise en compte de la nutrition dans l'agenda international de l'après 2015 » a-t-il ajouté Moustapha Midjiawa. Les objectifs de ce forum ont visé à faire l'état des lieux des progrès réalisés en matière de nutrition et de sécurité alimentaire ; évaluer les progrès réalisés en matière d'atteintes des principaux OMD

liés à la nutrition; mettre les réflexions sur les expériences, les défis, les leçons apprises et les insuffisances qui subsistent. Par ce forum il était également question d'identifier des stratégies fondées sur des preuves pour une amélioration de la surveillance de la nutrition et de la gestion de l'information dans la région. Pour le directeur de l'OOAS, la situation est plus alarmante qu'on ne le pense. ainsi pour lui la projection à l'horizon 2025 ne laisse entrevoir aucune amélioration bien qu'il existe quelques disparités entre les pays. « Sur les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest, 6 pays risquent de ne pas atteindre quatre des six objectifs ». Ce 14^e forum a permis aux Etats membres de la CEDEAO et aux partenaires de mener des réflexions sur des problèmes affectant la sous région ; partager les expériences ; identifier les mécanismes de financement. ■

Charles

Lancement du cadre de coopération technique entre l'ONUDI et le Togo



Enfin un ouf de soulagement pour les industries du Togo. L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) va désormais accompagner le Togo dans son développement Industriel. En effet il a été lancé le 19 novembre dernier un cadre officiel de coopération technique entre le Togo et le système des Nations Unies. Par cette coopération, L'ONUDI vise à accompagner le Togo dans un développement industriel inclusif et durable. Au cours de ce lancement, la ministre en charge du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme Legezim Balouki a signalé que ce nouveau souffle de dynamisme qui s'est concrétisé par la signature le 15 novembre à Vienne 2013, vise à contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'axe 1 du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. C'est donc dans le cadre de leur coopération que l'ONUDI et le Togo ont décidé de concevoir un ensemble d'intervention visant à apporter un appui au secteur productif de fort potentiel pour un développement industriel inclusif. Outre ce lancement, s'en est suivie une table ronde des bailleurs de fonds aux fins de recherche toute l'aide nécessaire à l'exécution de cette coopération. De son côté, le ministre Kossi ASSIMAIDOU de la planification du développement a trouvé cette rencontre capitale car elle marque un tournant décisif dans la coopération entre l'ONUDI et le Togo. Une coopération qui révèle l'engagement mutuel et la commune volonté de promouvoir le secteur industriel du Togo. Avant de lancer officiellement ce cadre de coopération, le ministre de la planification du développement n'a pas manqué de rappeler que c'est depuis 2007 que le Togo s'est engagé dans un processus de diversification et de transformation structurelle de son économie. Pour lui les résultats obtenus sont encourageants avec une croissance économique régulière qui s'établit aujourd'hui à 5,7% et estimée à 5,9% en 2016. Pour la représentante de l'ONUDI, la coopération entre le Togo et le système des Nations Unies se porte bien. Et le souhait est qu'elle se poursuive sur des bases saines pour la réduction de la pauvreté. ■

Charles

Gestion de postes de péage et de pesage à l'essieu (Suite) Le Togo séduit par le modèle sud-africain, une mission d'étude à Johannesburg

Le gouvernement togolais depuis quelques années le Togo s'est lancé dans une politique des grands travaux marquée par la réalisation de divers projets dans le domaine du transport. Les infrastructures en font partie et le réseau routier bitumé peut être évalué à environ 12000 km aujourd'hui. Aussi bien la construction de la route nécessite de gros financements, son entretien en vaut autant. De sources proches de la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER), environ 12 milliards de francs CFA sont débloqués chaque année pour l'entretien des routes pour un



besoin évalué entre 30 à 40 milliards de francs CFA par an. Des mécanismes sont

mis en place par l'Etat afin d'assurer une réelle protection du patrimoine routier. Des recettes engrangées grâce au système de péage mis en place par l'Etat sont destinées au financement de l'entretien des routes. Le réseau routier togolais dispose à ce jour de six postes de péages disséminés à travers le pays.

Parmi les causes de la dégradation rapide de la route, on note le phénomène de la surcharge. C'est ainsi que l'Etat a mis en place le système de pesage à l'essieu au niveau du port et

dans La région des plateaux précisément à Djerewouye depuis 2015. Selon les spécialistes, un véhicule surchargé à 10%, cause à la route, des dommages équivalents à ceux causés par 80 véhicules non surchargés. La surcharge est estimée à 33% au Togo. Les entrées sur pénalité sont dans l'ordre de 300 à 400 millions par an et sont bien loin de couvrir les dépenses occasionnées par la détérioration des voies due à la surcharge. L'objectif avec le système de pesage est d'atteindre zéro pénalité pour une meilleure protection de la route. ■

De Johannesburg P. Fabrice

Facilitation des Echanges

Les cadres des administrations douanières de l'Afrique occidentale et centrale harmonise leur point de vue

Les cadres de l'administration douanière, experts de l'organisation mondiale des douanes et de l'organisation mondiale de commerce venus d'une trentaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie ont pris part du 17 au 19 novembre dernier à l'Atelier Régional sur la Facilité des échanges. Ceci est une initiative de l'Organisation Mondiale des Douanes à travers son programme MERCATOR dont le but est d'apporter l'assistance technique nécessaire aux administrations douanières membres en vue de renforcer les capacités de leurs personnels et d'identifier les mesures de réforme à implémenter dans l'organisation de leurs services pour les mettre en état de bon fonctionnement en rapport avec les exigences actuelles du commerce international. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le ministre du Budget, M. Kossi Assimaidou représentant son ministre de tutelle.

Le thème autour duquel ces acteurs et experts des douanes ont débattu tourne autour des « Initiatives Stratégiques en matière de Facilitation des échanges ». Cet atelier sur la facilitation des échanges vise à établir des normes qui assurent la



facilitation et la sécurité de la chaîne logistique à l'échelon mondial en vue de promouvoir certitude et prévisibilité, de rendre possible une gestion intégrée de la chaîne logistique pour tous les modes de transport, de renforcer la coopération entre les administrations des douanes afin d'améliorer leur capacité à déceler les envois à haut risque, de renforcer la coopération douane-entreprises, enfin promouvoir la circulation ininterrompue des marchandises le long de chaînes logistiques internationales sécurisées.

De ce fait, cette initiative qui permet de rapprocher les administrations

douanières dénote de l'ambition qui anime chaque pays de hisser haut le flambeau du développement à travers la prise de décisions visionnaires.

En ouvrant cet atelier, le ministre du Budget, M. Kossi Assimaidou représentant son ministre de tutelle s'est réjoui du fait que ce soit le Togo qui soit choisi pour accueillir cet atelier régional sur les initiatives stratégiques en matière de facilitation des échanges. Il a par ailleurs mentionné les efforts effectués par le gouvernement togolais à l'effet de fluidifier et de sécuriser le commerce régional et international qui sont entre

autres la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR), la réhabilitation et la construction des routes, la nouvelle configuration du port autonome de Lomé, ainsi que la construction de la nouvelle aérogare ultramoderne de Lomé.

Le représentant de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), M. Bernard ZBINDEN quant à lui a exhorté les administrateurs des douanes présents à cet atelier à œuvrer pour la mise sur pied de loi sur la facilitation des échanges. En outre, il a souhaité que les gouvernements engagent un personnel des douanes qualifiés afin d'assurer les opérations pour la bonne marche des échanges inter-Etats.

Pour le Commissaire Général de l'OTR, M. Henri Gapéri, le problème des barrières non tarifaires est encore d'actualité en Afrique, en particulier notre sous-région. Cette rencontre pour lui « est une occasion de renforcer le partenariat entre l'OMD, les administrations douanières membres et tous les acteurs du commerce international » afin de favoriser la célérité des flux de marchandises.■

Alain

12ème foire internationale de Lomé et 4ème foire régionale de l'UEMOA

Les énergies renouvelables au centre des préoccupations

Le Togo vibre au rythme de la 12ème Foire Internationale de Lomé (FIL) qui a été inaugurée le vendredi 20 novembre dernier au Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) par le premier ministre Klassou Selom. Marquée par les 30 ans d'existence de la foire et placée sous le thème « Énergie renouvelable, source du progrès et de développement durable », la 12ème FIL est couplée cette année de la 4ème foire régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), organisée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie Togolaise (CCIT) qui l'a placée sous le thème de la « Promotion des échanges intercommunautaires pour l'émergence de l'UEMOA ».

Cadre d'expositions de divers produits et services, carrefour d'affaires et d'échanges sur des thématiques économiques de

l'heure, la 12ème FIL se démarque des autres éditions par l'introduction d'un thème.

« La FIL, par le passé, est comme toute autre foire ouverte à tous les secteurs de l'activité économique. Elle le sera toujours, mais cette fois-ci, avec un accent particulier sur un secteur donné. Celui choisi cette édition est le secteur des énergies renouvelables » a déclaré M. Jonhson Kueku Banka, directeur général du CETEF à la cérémonie d'ouverture de la FIL.

Ainsi, un zoom sera fait sur cette activité afin de permettre à la population de tirer parti des avantages qu'elle offre. Une journée spéciale lui sera également dédiée avec en toile de fonds une conférence, une rencontre d'affaires et la visite de l'espace thématique.

La 12ème FIL et la 4ème foire régionale de l'UEMOA constituent en outre une grande



opportunité de fortifier les relations économiques entre les pays de la sous régions, aussi M me Legzim - Balouki Bernadette, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, a exhorté les acteurs à tout faire afin de pallier « aux échanges commerciaux entre nos pays qui sont trop faibles ». Le président de la CCIT, Germain Méba, pour sa part pense que la solution passera par l'organisation d'une série de foires spécifiques à des secteurs donnés tels l'industrie, le commerce, l'artisanat, etc... où

ces divers acteurs seront en constante et étroite connexion.

Le Sénégal est le pays invité d'honneur et a eu à présenter ses atouts et potentialités le samedi dernier lors de la journée qui lui est dédiée. Il s'agit notamment de la promotion des stands sénégalais composés de basins riches et des objets d'art. Le ministre sénégalais du commerce, Alioune Sarr a saisi l'occasion pour mettre un accent sur « la création des voies et moyens pour développer davantage les échanges économiques et commerciaux

entre le Togo et le Sénégal et permettre aussi au pays hôte de partager avec les autres pays ses expériences ». Il a souhaité la multiplication de ces événements, de façon à permettre aux huit pays de l'UEMOA de faire face à la compétition mondiale.

Par ailleurs, plusieurs activités sont au programme en l'occurrence les journées pays et entreprises, des animations, des rencontres d'affaires ainsi que des soirées récréatives afin de faire vivre aux exposants et visiteurs, de bons moments sur les deux foires. 25 pays africains, européens et américains sont enregistrés pour cette 12e édition de la FIL et la 4e édition de la Foire de l'UEMOA avec près de 1000 exposants. Enfin, à cette 12ème Foire internationale de Lomé qui fermera ses portes le 7 décembre, 300.000 visiteurs sont attendus.■

Démocrate

Interview avec Sylvain Atouté OUTCHANTCHA directeur général de la SAFER «... Ce qui nous a frappé en Afrique du sud et qui est certainement la clé de leur réussite, c'est la discipline, l'engagement de chacun à jouer pleinement sa partition...»

Du 17 au 21 novembre dernier une délégation togolaise a effectué une mission d'étude à Johannesburg en Afrique du sud. Conduite par le conseiller auprès du Président de la République chargé des infrastructures et également du Directeur Général de la Société Autonome de l'Entretien Routier (SAFER), cette délégation composée de tous les acteurs intervenant dans le contrôle des charges à l'essieu et ses utilisateurs a visité plusieurs sites de péage et de pesage. Échange d'expérience entre togolais et sud-africain, ce fut une mission très importante et enrichissante à l'issue de laquelle le directeur de la SAFER monsieur Sylvain Atouté OUTCHANTCHA a bien voulu accorder au journal LE LIBERAL

LE LIBERAL : Monsieur Sylvain OUTCHANTCHA bonjour, qu'est ce qui explique cette mission en terre sud-africaine?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : Merci pour l'opportunité que vous m'offrez, en fait tous les togolais aujourd'hui s'accordent à apprécier unanimement l'engagement sous l'impulsion du chef de l'Etat dans la dynamique du développement de la route qui est devenu phare par rapport aux réalisations connues et vécues de nous tous, et qui font notre fierté. Ce développement de la route a nécessité la mobilisation des ressources auprès de nos partenaires et cette mobilisation va continuer. La première préoccupation aujourd'hui du gouvernement, c'est de tout faire pour garantir la durabilité de la route. Les routes viabilisées doivent durer dans le temps. Les ressources mobilisées font l'objet d'amortissement de remboursement à un coût important. Il faudrait au moins que les togolais se disent que ces routes doivent durer dans le temps et pendant ce temps-là, on devrait amortir les investissements. C'est dans cette préoccupation que le gouvernement a souhaité de voir les expériences d'ailleurs pour voir comment nous pouvons améliorer et être efficace dans la protection de nos routes, être efficace dans la mobilisation des ressources à travers l'exploitation des péages.

LE LIBERAL : qu'est-ce qui explique le choix de l'Afrique du Sud pour une mission pareille?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : oui mais l'Afrique du Sud a été choisie parce que c'est quand même un pays de référence, un pays de tradition de contrôle des charges à l'essieu, un pays de tradition de la protection de la route, un pays également dont le développement des infrastructures a un niveau suffisamment supérieur au nôtre, il s'agit de voir ce qui est mieux ailleurs pour que nous puissions faire l'effort au niveau du Togo pour améliorer ce que nous sommes en train de faire, donc il était plus indiqué d'aller vers un pays dont le développement est nettement supérieur à celui du Togo pour que nous puissions apprendre les secrets, comment est-ce qu'ils font pour en arriver là pour que une fois chez nous, nous puissions

nous organiser pour améliorer.

LE LIBERAL : Sur quels critères les membres de la délégation ont-ils été choisis ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : oui, le choix de la délégation a été guidé par le souci du gouvernement d'impliquer tous les acteurs dans le cadre du contrôle des charges. Tous les acteurs utilisateurs de la route. Et c'est ce qui a amené le gouvernement à composer cette délégation au sein de laquelle se trouve les transporteurs, les conducteurs, les principaux utilisateurs de la route, un représentant du commissariat des douanes, un représentant de la sécurité, les représentants, du ministère des infrastructures et des transports ceux du fonds d'entretien routier qui au Togo s'appelle SAFER Société Autonome de Financement de l'entretien Routier. La délégation a été conduite par le conseil auprès du Président de la République chargé des infrastructures et également du Directeur Général de la Société Autonome de l'Entretien Routier.

LE LIBERAL : La mission a duré un plus de 48 heures en Afrique du Sud, quelles sont les structures que vous avez eu à visiter à Johannesburg ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : Principalement la mission a été dépêchée auprès de l'Agence Nationale de Route de l'Afrique du Sud. C'est cette institution qui joue le rôle de l'Agence de route, de la protection de la route, de l'entretien ; donc pratiquement c'est cette institution en Afrique du Sud qui joue à la fois une partie du rôle du ministère des infrastructures et le rôle d'un fond d'entretien routier. C'est auprès de cette structure que la mission a été dépêchée.

LE LIBERAL : Monsieur le directeur général qu'est-ce qui vous a marqué personnellement par rapport aux structures visitées ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : La structure visitée, ce qui nous a marqué, personnellement dans le domaine de la protection, le contrôle de charge, c'est qu'ils ont plusieurs postes de contrôle de charges, un nombre important, plus de 70. Et ensuite, ils utilisent des péses essieux fixes à une dimension très importante. Et l'autre élément exceptionnel, c'est l'adhésion totale des usagers de la route aux contrôles de charges. Nous avons visités quelques postes, mais la discipline explique largement cette adhésion. Lorsqu'un véhicule est surchargé, non seulement il déleste, mais on passe à l'inspection de ce véhicule pour voir est-ce que le véhicule est en règle ? Est-ce que ce véhicule est en bon état de rouler ? Avant de régler le problème de surcharge. Il y a pénalité, il y a délestage et dans une discipline totale. C'est point le plus important qui nous a marqué.

LE LIBERAL : Est-ce qu'on peut espérer déjà des retombés de la mission par rapport au fonctionnement du système de pesage et de péage au niveau du Togo ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : Oui, je



pense que la composition de la délégation n'est pas au hasard, c'est pour que tous les acteurs soient impliqués. Et le président de l'UNATROT fait partie de la délégation, des chauffeurs que nous appelons conducteurs font partie de la délégation. Et à la fin de notre visite, les séances de synthèse et de briefing nous ont permis de constater que tout le monde est conscient que nous devons nous serrer les coudes pour nous entendre et respecter les lois de la République, les lois du contrôle de charge à l'essieu. Et faire en sorte que nous puissions éviter des dégradations prématurées par la faute des surcharges. En fait, nous disons ceci c'est pour améliorer, le Togo sur instruction personnel du Chef de l'Etat, un poste de contrôle de charge a été installé à Atakpamé. Ce poste dès son exploitation à partir du début 2015, on enregistrait déjà des surcharges de plus de 80 tonnes, mais aujourd'hui nous sommes à un niveau de 5 à 10 tonnes. Ça veut dire que nous avançons, mais il n'en demeure pas moins que malgré toutes les sensibilisations, l'effort du gouvernement, nous n'avons pas encore l'adhésion totale des acteurs. C'est pour cela que cette expérience ici, cette mission au niveau de l'Afrique du Sud va nous permettre de mieux partager la compréhension du bien-fondé du contrôle des charges, du bien-fondé de l'absence de surcharge sur nos routes. Nous avons eu également au cours de la mission à être rappelé par le staff de l'Agence de Nationale de Route de l'Afrique du Sud sur le bien fait de la non surcharge, le risque qu'un chauffeur en cours lorsque le véhicule qu'il conduit est surchargé, un gros porteur qui est surchargé. Egalement l'état du véhicule, un amortissement rapide même du véhicule et encore la dégradation naturellement précipitée de la route sans laquelle le conducteur ne pourrait pas transporter ses marchandises d'un lieu à un autre. Il y a eu beaucoup de développements à ce sujet et je pense que les conducteurs et les transporteurs qui font partie de la mission ont prêté une oreille attentive. Et je dis que ce n'est pas le Togo qui le fait par plaisir, comme on a l'habitude de le dire chez nous c'est le monde entier qui connaît le coût d'une construction de cette route mais qui s'est engagé à protéger cette route

obligatoirement. Et nous disons à notre retour que nous rendrons compte fidèlement à l'autorité et partant de là, nous nous organiserons de sorte à ce que tous les acteurs puissent travailler de manière permanente afin de garantir le respect absolu de la charge normale.

LE LIBERAL : Une mission est-ce suffisant pour vous enquêter réellement de ce qui se passe en Afrique du Sud sinon quelle est la suite ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : Oui, nous avons observé au niveau des péses essieux fixes, nous avons établis des contacts que nous allons entretenir pour faire en sorte que lorsque nous mobiliserons les moyens nous pourrions les faire appel au plan de la technologie pour nous aider à implanter des pése essieux fixes. Et également l'exploitation des postes de péage que nous avons également visité, améliorer également le système. Nous avons les caméras qu'eux aussi utilisent. Nous avons également les caisses en réseaux qu'eux aussi utilisent mais ils sont un peu en avance avec la technologie, l'électronique ou il y a certains usagers qui payent par la carte. Nous pensons qu'il y a un ensemble d'éléments complémentaires que les contacts que nous entretenons vont nous permettre de pouvoir améliorer notre système d'exploitation des péages.

LE LIBERAL : L'Afrique du Sud, c'est une longue tradition de développement, est-ce qu'au niveau du Togo on peut espérer un jour arriver à ce stade en ce qui concerne ne serait-ce que le domaine des transports routiers ?

Sylvain OUTCHANTCHA DG SAFER : Nous avons observé, je dirais que le niveau de développement en matière des infrastructures n'a rien à envier le niveau auquel les pays occidentaux se trouvent en matière d'infrastructure. Nous avons regardé tout l'ensemble. Et ce qui nous a frappés et qui est certainement la clé de leur réussite, la discipline, l'engagement de chacun à jouer pleinement sa partition. L'engagement de chacun à respecter la loi de la République. Et je pense que les togolais nous sommes sur la voie. Le peu que nous pouvons faire et si on le fait proprement et bien avec amour, l'amour de notre pays et dans le respect mutuel, le respect de l'autre, je pense que nous serons fier de ce que nous sommes en mesure de faire. Et nous progresserons de manière constante vers l'avant.

Nous avons oublié également de rappeler que la presse privée a été présente dans la délégation. Et nous avons également fait ceci pour permettre que l'information soit relayée comme telle et également la presse soit informée ; Nous souhaitons être réellement accompagné par une presse privée attentive et amoureuse du Togo.

LE LIBERAL : Je vous remercie Monsieur le Directeur. ■

Interview réalisée depuis Johannesburg par P. Fabrice

DOSI
Délégation à l'Organisation du Secteur Informel

MUAJ TOGO

Mutuelle des Artistes &
Journalistes du Togo



Les adhésions
sont ouvertes

Solidarité, Engagement, Prospérité

CONDITIONS D'ADHESION

I/ ARTISTES

Peut adhérer à la MUAJ Togo toute personne opérant dans le secteur des arts et de la culture et remplissant l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Etre diplômé d'une Ecole d'art et exercer effectivement le métier d'artiste ;
- Etre affilié au BUTODRA ;
- Appartenir à une association togolaise d'artistes reconnue ;
- Disposer d'une recommandation d'une institution ou d'un artiste reconnu comme exerçant effectivement le métier d'art ;
- Deux photos d'identité.

II/ JOURNALISTES

Peut adhérer à la MUAJ Togo toute personne exerçant dans le domaine de la presse et de la communication et répondant à l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Etre diplômé d'une Ecole de journalisme, de technicien en communication et exercer effectivement le métier de Journalistes ;
- Etre titulaire d'une Carte de Presse délivrée par la HAAC ;
- Appartenir à une organisation de presse reconnue ;
- Disposer d'un badge et d'une attestation de service délivré par un patron d'un organe de presse légalement établi sur le territoire ;
- Deux photos d'identité.

Les formalités d'adhésion se font au siège social de la MUAJ Togo à l'Agence Lomé Commune, située entre l'Orabank et l'Hôtel du 2 Février ainsi que dans les Agences Régionales de la DOSI à Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong.

CONTACTS

Pour tous renseignements contacter les Bureaux des Agences de la DOSI :

- Agence Lomé Commune : (228) 22 20 24 13
- Agence Région Maritime (à Tsévié) : 228 23 21 40 11
- Agence Région des Plateaux (à Atakpamé) : 228 24 42 70 92
- Agence Région Centrale (à Sokodé) : 228 22 45 90 54
- Agence Région de la Kara (à Kara) : 228 24 45 79 76
- Agence Région des Savanes (à Dapaong) : 228 24 45 48 71

E-mail : muajtogo@yahoo.fr